

# **Au Maroc, le fléau de la violence faite aux femmes**

Marie Verdier, le 25/08/2017 à 6h00

## **L'agression filmée d'une jeune femme met le Maroc en émoi et révèle à nouveau l'absence de lutte contre les violences envers les femmes.**

*« Non à la culture du viol. » « Les lois pour les hommes, le viol pour les femmes ! »*

Plusieurs centaines de personnes, essentiellement des femmes, ont manifesté mercredi après-midi à Casablanca et à Rabat. La diffusion dimanche dernier d'une vidéo sur les réseaux sociaux de l'agression sexuelle d'une jeune femme par une bande de jeunes garçons hilares dans un bus émeut le Maroc depuis plusieurs jours.

L'agression datait de trois mois selon la Direction générale de la sûreté nationale. Lundi, dès le lendemain de la diffusion de l'enregistrement, les six agresseurs, âgés de 15 à 17 ans, étaient arrêtés à leur domicile à Casablanca. La victime a également été identifiée, une femme de 24 ans atteinte de troubles mentaux.

Mercredi, le ministre de la justice Mohamed Aujjar a adressé un courrier aux procureurs généraux du roi près les tribunaux pour rappeler que la dénonciation de crimes auprès des autorités judiciaires est un devoir éthique et une obligation juridique et que la législation marocaine a prévu des peines pour l'absence de dénonciation.

*« Mais la justice est d'une indulgence intolérable pour les crimes de viol », s'insurge Khadija Ryadi, ancienne présidente de l'Association marocaine des droits humains. « Cette semaine encore, un couple s'est immolé par le feu devant le tribunal de Marrakech après la libération du violeur de leur fillette de 12 ans », dénonce-t-elle.*

Critiquée pour son silence, Bassima Hakkaoui, la ministre en charge de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social, a fini par dénoncer mercredi « *un crime regrettable et honteux* ». Membre du parti islamiste Justice et développement, elle a annoncé son intention d'accélérer l'adoption d'une loi de lutte contre les violences faites aux femmes, rapporte le magazine *TelQuel*.

« *Cela fait des décennies que nous réclamons une telle loi !* », s'exclame Latifa Bouchoua, de la Fédération de la Ligue démocratique des droits des femmes (FLDDF). Plusieurs gouvernements se sont emparés du sujet, sans aboutissement. En 2013, un nouveau projet de loi a été élaboré. « *Le contexte aurait dû être favorable après l'adoption de la Constitution de juillet 2011 qui instaure l'égalité*, poursuit Latifa Bouchoua, *pourtant le texte est très restrictif et toujours aux mains du Parlement.* »

En mai dernier, la Banque mondiale soulignait « *le poids de la société patriarcale* » et les « *importantes discriminations* » que subissent les femmes dans son rapport intitulé *Le Maroc à l'horizon 2040*.

« *La violence envers les femmes est un fléau qui s'aggrave*, dénonce Khadija Ryadi. *Les autorités instrumentalisent les contradictions de la société marocaine, en vantant son modernisme tout en promouvant les courants islamistes rétrogrades et les valeurs religieuses souvent mal interprétées concernant les droits des femmes. Elles laissent prise aux intimidations, voire à la justification des agressions.* »

La FLDDF constate même une forme de régression. « *Des manières de s'habiller ou de se comporter qui étaient acceptables il y a quelques années ne le sont plus* », s'inquiète Latifa Bouchoua.

Marie Verdier